

Campus

RENDEZ-VOUS

28 > L'invité

Jean-Marie Blanchard: «Le meilleur moyen pour attirer les étudiants au Grand Théâtre est peut-être de faire le premier pas»

30 > Extra-muros

Coincée entre l'Irak et la Syrie, l'antique cité de Mari continue de délivrer des trésors archéologiques. Avec un groupe d'étudiants, le professeur Cavignaux s'est rendu cet été à Damas afin d'étudier des tablettes cunéiformes récemment mises au jour

32 > Parcours

La future faculté de l'Université de Genève, la huitième du nom, traitera des sciences de l'environnement et du développement durable. Elle devrait être opérationnelle à la rentrée 2006. Portrait

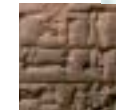
34 > Etudiants

Des étudiants genevois ayant déjà bénéficié du programme d'échange Erasmus décident à leur tour de parrainer des universitaires étrangers qui débarquent à Genève pour un ou deux semestres

37 > A lire

38 > En bref

40 > Nouvelles thèses



RECHERCHE

4 > Informatique

Se balader dans les rues de Pompéi telles qu'elles se présentaient avant l'éruption du Vésuve: c'est ce que propose le programme de «réalité augmentée» développé par Miralab. Visite guidée

6 > Sida

Un produit développé par des chercheurs genevois a protégé des guenons contre l'infection du VIH par voie vaginale. Une solution encourageante et très pragmatique, mais qui reste chère

8 > Education

Près de 60% des entreprises suisses financent des programmes de formation continue. L'évaluation des bénéficiaires qu'ils peuvent apporter reste cependant le plus souvent aléatoire

11 > Génétique

Des chercheurs genevois ont découvert le fonctionnement d'une molécule impliquée dans la formation des spermatozoïdes. Elle pourrait avoir des applications dans la contraception masculine

13 > Lettres

L'Université de Genève a organisé en septembre le XIIe Symposium international Dostoïevski. Regard sur un auteur que les Russes redécouvrent depuis la chute de l'Empire soviétique



12 – 26

DOSSIER

Le populisme de droite en Europe

> Conduite dans huit pays, dont la Suisse, une étude tente de cerner les raisons qui poussent au vote populiste. Elle met en

évidence le lien entre mondialisation et montée des droites extrêmes

> Avec un doublement de son score électoral en dix ans, l'Union démocratique du centre (UDC) bat tous les records sur la scène politique suisse. L'analyse de Pascal Sciarini, politologue

> Les incidents et les violences xénophobes sont en hausse en Suisse. Un module d'un Programme national de recherche s'interroge sur les moyens d'agir contre ce type de tendances

Perspectives



«Certains assistants vivent sous le seuil de pauvreté»

Jean-Luc Falcone, membre du comité de Sagacité, association du corps intermédiaire de la Faculté des sciences, revient sur la décision de revaloriser la fonction d'assistant

Qu'apporte la directive édictée cet été par le Rectorat sur le statut des assistants?

> Jean-Luc Falcone: L'aspect le plus intéressant concerne les pratiques et taux d'engagements. Le Rectorat demande que, dès 2006, les assistants bénéficient d'un taux d'activité minimum de 70% les deux premières années et de 80% les années suivantes. C'est un pas en avant important compte tenu du fait que les assistants sont considérés comme des personnes encore en formation, ce qui justifie un faible revenu. La directive précise que si un professeur souhaite engager un assistant à un taux inférieur, il doit le motiver en prouvant que la personne en question dispose d'autres activités.

Quelles sont actuellement les conditions matérielles d'un assistant?

> Dans certains cas, elles sont en dessous du seuil de pauvreté défini par l'Hospice général genevois.

C'est-à-dire?

> Sur les grilles salariales du Département de l'instruction publique, les assistants figurent en classe 8 ou 9, ce qui équivaut à un poste de commis administratif. A temps complet cela pourrait suffire, mais les assistants sont souvent rémunérés à temps partiel alors qu'ils travaillent parfois à temps plein, voire à 120%. Dans certains départements, ils doivent se contenter d'un revenu mensuel net qui avoisine 1800 francs par mois. Impossible d'acheter une voiture ou de fonder une famille dans ces conditions. Qui plus est, vu le nombre réduit de postes mis au concours, les probabilités de devenir un jour professeur sont proches de zéro.

Qui arbitrera les éventuels litiges entre un assistant et son professeur concernant ces nouvelles dispositions?

> La directive ne dit rien sur ce point, mais le Rectorat a apparemment l'intention d'agir également dans ce domaine. C'est

un élément qu'il est capital de définir. Actuellement, le rapport de force est très inégal. Que pèsent les revendications d'un assistant face à un professeur qui, en plus d'être son directeur de thèse, bénéficie en règle générale du soutien de son décanat ou du directeur de son département?

Que proposez-vous?

> Que des commissions paritaires soient mises sur pied dans chaque faculté. Ces structures pourraient être composées à la fois par des représentants du corps intermédiaire et des membres du corps professoral et c'est à elles qu'il reviendrait d'assurer une médiation en cas de non-respect des règles.

La réforme du statut des assistants a entraîné des débats très intenses. Sur quel point portaient les désaccords?

> Si on paie les assistants de manière plus honorable, il ne sera pas évident de conserver l'ensemble des postes dans cette catégorie. Certains professeurs redoutent donc de ne plus disposer des effectifs suffisants pour mener à bien leurs travaux. Sur le plan scientifique, c'est compréhensible: plus on dispose de monde pour conduire une recherche, plus on augmente les chances de faire des découvertes, ne serait-ce que par le fruit du hasard. Les résultats obtenus par le Département de pathologie et d'immunologie en matière de contraception masculine (lire en page 11) montrent bien que la chance peut être un facteur de réussite important.

Avez-vous songé à demander une réévaluation de la fonction d'assistant auprès du Département de l'instruction publique?

> Si les choses changent, il n'y a pas de raison d'aller jusque-là. Le statut d'assistant comporte un certain nombre d'avantages dont il faut tenir compte (indépendance, souplesse des horaires). Compte tenu des finances de l'Etat, nous sommes d'ailleurs prêts à faire des sacrifices, mais dans les limites du raisonnable. Si, en revanche, notre situation n'évolue pas, il nous restera deux options: aller devant les tribunaux pour dénoncer les contrats litigieux au cas par cas ou en référer directement au Conseil d'Etat.

Propos recueillis par Vincent Monnet

Couverture: Sebastian Derungs/
SwissPictureBase

Campus
Université de Genève
Presse Information Publications
Rue Général-Dufour 24 - 1211 Genève 4
campus@presse.unige.ch
www.unige.ch/presse/

Secrétariat, abonnements
Fr. 30.- pour une année
T 022 379 77 17
F 022 379 77 29

Comité de rédaction
Jean-Paul Descœudres / Pascal Garcin
Jean Kellerhals / Mauro Natale
Didier Raboud / Pierre Spierer

Responsable de la publication
Sylvie Détraz

Rédaction
Vincent Monnet / Anton Vos
Fabienne Bogadi / Pierre Chambonnet

Correctrice
Samira Payot

Direction artistique et graphisme
ADB Atelier Dominique Broillet
Chatty Ecoffey

Photolithographie
Lobsiger Photolithos

Impression
ATAR Roto Presse, Vernier

Tirage: 20'000 exemplaires

Publicité
Go! Uni-Werbung AG
Rosenheimstrasse 12
CH-9008 St. Gallen/Schweiz
T 071 244 10 10
F 071 244 14 14
info@go-uni.ch
www.go-uni.ch

Reprise du contenu des articles autorisée avec mention de la source. Les droits des images sont réservés.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE